

Des violences inadmissibles

Dans la nuit du 23 au 24 décembre, deux élues de la majorité ont été la cible d'actes criminels. L'adjointe en charge des aînés et du logement a eu son véhicule personnel incendié devant sa maison pour la deuxième fois en quatre mois. Quant à l'adjointe en charge de la santé et de l'action sociale, son pas de porte a été incendié.

De tels actes, odieux et vraisemblablement destinés à « punir » la majorité pour les décisions politiques engagées, ne peuvent être justifiés, contrairement à ce qui a pu être avancé par certaines personnes. De telles violences blessent la démocratie et sont une atteinte à la République.

Nous tenons à remercier les élus et les citoyens qui sont mobilisés pour nous soutenir le 27 décembre lors du rassemblement Républicain. Les nombreux messages reçus nous ont beaucoup touchés. Nous remercions encore les services de secours et de police pour leur aide. Nous faisons confiance dans la justice pour mener à bien l'enquête engagée.